

COMPTE RENDU DE  
**L'Assemblée générale**  
**2017-2018**

**Mardi 25 Septembre 2018**

**Présents :**

Communauté éducative : Madame Milliard, Monsieur Courrège, Mr Durand, Mr Ledauphin

Parents : feuille d'émargement en annexe 1

La présidente, Myriam Piraux ouvre la séance en remerciant chacun de sa présence.

**1. Présentation de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre)**

**1.1. Organisation**

L' APEL La Madone est une entité qui appartient à une fédération, organisée de façon pyramidale.

- 1 Apel nationale,
- 30 Apel académiques,
- 95 Apel départementales,
- 6.500 Apel d'établissements.

- Tous les parents sont membres de l' APEL.
- Un conseil constitué par tous les parents qui ont présenté leur candidature à l'Assemblée Générale (limité à 20 pers).
- Un bureau de 6 à 9 personnes : le Président, des vice-présidents pour le primaire, le collège et le lycée et leurs suppléants, le trésorier et le secrétaire
- Des parents correspondants dans chaque classe pour assurer le relais entre les familles et le conseil de l'APEL
  - ils assurent un rôle de liaison, d'écoute et de soutien permanent, avec objectivité, disponibilité et discrétion,
  - ils veillent à la qualité des relations au sein de la communauté éducative.

## **2. Rapport moral**

### **2.1. Représenter**

L'APEL, par le biais des parents correspondants et de son conseil, représente les parents du groupe scolaire dans toutes les instances :

- conseil d'administration (3 par an),
- conseil d'établissement (2 à 3 par an),
- conseils de classes (2 par classe et par an),
- conseils de disciplines (s'il y a lieu).

L' APEL représente aussi l'établissement auprès de l' APEL de Paris, représentation départementale et académique.

### **2.2. Accueillir**

Tout au long de l'année, au sein du groupe scolaire, l' APEL est à l'écoute des Parents :

- elle est présente lors des réunions de parents en septembre pour se présenter et échanger avec les parents du groupe scolaire, ainsi que lors des réunions de mi-année au primaire,
- elle est également présente lors des remises des livrets scolaires aux parents par les enseignants,
- elle est là pour répondre aux questions des nouveaux parents lors des journées portes ouvertes.

L' APEL participe à la vie de l'établissement en animant certaines journées. Pour l'année 2016-2017 :

- Kermesse de fin d'année pour tous,
- Participation aux célébrations et messes du groupe scolaire tout au long de l'année,
- Organisation d'APEL'Bar lors de toutes manifestations avec les parents (Matinée artistique, Remise des livrets, Réunion Parents-Professeurs ...)
- Présence lors des Journées Portes-Ouvertes

### **2.3. Informer**

L' APEL a un rôle d'information et de conseil auprès des parents.

- BDI Orientation : lieu d'écoute, de dialogue et d'information sur les études, les diplômes et les métiers. Le BDI est depuis plusieurs années assuré par Mme Lange, documentaliste du Collège. L' APEL procure la documentation par le biais d'abonnements,
- **Le service Information et Conseil aux Familles (ICF)**. Pas de bénévole au sein de l'établissement pour assurer ce service. Cependant, l' APEL de Paris assure ce rôle. Notamment, il soutient l'action des BDI d'établissement et répond aux questions sur la scolarité des enfants en difficulté et l'accueil des enfants handicapés.  
Il répond aux demandes du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.  
01 47 42 42 50 / icf@apel75.com
- Participation à la journée de formation de l' APEL de Paris (14 octobre 2017),
- Par l'intermédiaire des parents correspondants.

### **Les parents correspondants**

Leur rôle est important mais certaines classes n'ont pas encore de représentant.

- Primaire : toutes les classes ne sont pas pourvues,
- Collège : toutes les classes ne sont pas pourvues,
- Lycée : toutes les classes ne sont pas pourvues.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 9 novembre pour le primaire et mardi 17 octobre pour le secondaire.

### **2.4. Soutenir les projets pédagogiques**

L' APEL soutient financièrement les projets pédagogiques de l'établissement.

#### **➤ Projets subventionnés pour l'année 2017/2018**

Pour le primaire :

- |                                      |         |
|--------------------------------------|---------|
| - pour l'élémentaire, 15 €/élève     | 3.800 € |
| o Danse en CP et CE1,                |         |
| o Projet Cinéma en CE2               |         |
| o Semaine des écrivains, CM1/CM2     |         |
| o Théâtre, CM1                       |         |
| o Sortie Accrobranche, CM2           |         |
| - pour la maternelle, 15 €/élève     | 1.500 € |
| o Jeux pour la cours,                |         |
| o Projet Conte, atelier et spectacle |         |
| o Sortie Jardin d'acclimatation      |         |

Pour le secondaire : Collège et lycée

- |   |         |
|---|---------|
| - Journée d'intégration des 6e, (rentrée 2018) 10 €/élève   | 2.000 € |
| - Journée d'intégration des 2des, (rentrée 2018) 10 €/élève | 2.200 € |
| - Week-end révision 1ères et Tales                          | 2.700 € |
| - P'tits Tréteaux et Tréteaux                               | 2.000 € |

➤ **Intervention de Mr Courrège**

Mr Courrège remercie les parents présents, soit 18 sur 1,300 familles.

Il rappelle que l'association des parents d'élève, représente les familles de l'établissement, et veille auprès de la direction, discute des projets...

Il remercie particulièrement les membres du conseil pour leur investissement.

Regrettant le manque d'investissement de plus en plus général, il est demandé aux élèves de 1<sup>ère</sup> et surtout Terminale de s'investir sur un projet associatif.

Les résultats de l'année passée ont de nouveau été excellents avec 100% de réussite au bac et quasi au BTS (1 seul élève ayant échoué), la réussite aux BTS a augmenté de 30% depuis quelques années.

Pour l'année 2017-2018, l'établissement voit encore son effectif augmenter, qui est passé en 8 ans de 1390 élèves à 1794.

Cette année, s'ouvrira un nouveau site, le Campus des Roses, qui accueillera les BTS, puis l'année prochaine une licence PRO et enfin un Master. Ce qui permettra à certains élèves d'effectuer un cursus complet dans le groupe scolaire.

➤ **Intervention de Mr Durand pour les P'tits Tréteaux et Tréteaux**

Mr Durand présente le projet pédagogique de l'Atelier artistique théâtre des P'tits Tréteaux et les Tréteaux :

Atelier Théâtre du 2d degré, réunissant des élèves de la 6ème à la terminale.

Chaque année, seul une quarantaine d'élève ne peut être sélectionnée sur plus de 150 candidats qui passent l'audition.

Cet atelier fonctionne grâce aux subventions :

- du rectorat, depuis 2002 en tant qu'Atelier artistique,
- l'APEL depuis 1991, subvention qui permet le financement de la tournée,
- un mécène

### 3. Rapport financier de l'APEL

Mme Piraux présente le rapport financier.

#### RESULTATS FINANCIERS 2017 / 2018

##### DEPENSES

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
SUBVENTIONS Primaire, Collège, Lycée Théâtre Tréteaux, Petits Tréteaux, Mini Tréteaux	12 450,00 €	13 077,00 €	14 050,00 €
COTISATION APEL Paris	15 686,00 €	15 934,00 €	15 934,00 €
KERMESSE, TOMBOLA	4 109,99 €	3 335,50 €	2 905,62 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT Copies, frais administratifs, apel'bar (depuis 2013), sapins...	1 416,13 €	1 065,48 €	1 396,27 €
DEPENSES EXCEPTIONNELLES (repas des familles, vide-grenier, commande chocolats, matinée Noël)	3 567,32 €	3 460,46 €	4 488,01 €
BDI	300,00 €	0,00 €	0,00 €
ANIMATIONS Conférences, Forum des Métiers (accueils parents => apel'bar dans frais de fonctionnement)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 529,44 €</b>	<b>36 872,44 €</b>	<b>38 773,90 €</b>

##### RECETTES

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
SUBVENTIONS OGECE Cotisations reçues	31 800,00 €	32 125,00 €	32 125,00 €
KERMESSE, TOMBOLA	7 312,00 €	7 097,20 €	6 216,80 €
REVENUS DIVERS Chocolats, repas, vide grenier, matinée Noël...	4 757,00 €	3 193,00 €	5 075,00 €
INTERET COMPTE EPARGNE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 869,00 €</b>	<b>42 415,20 €</b>	<b>43 416,80 €</b>

##### RESULTAT

	6 339,56 €	5 542,76 €	4 642,90 €
--	------------	------------	------------

##### SITUATION DE TRESOSERIE AU 1er septembre 2018

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Banque compte courant	42 023,40 €	61 494,57 €	24 006,65 €
Banque compte épargne	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Caisse	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 023,40 €</b>	<b>61 494,57 €</b>	<b>54 006,65 €</b>

→ **Point sur les cotisations**

Depuis plusieurs années, le montant annuel par famille s'élève à 25 euros.

Sur ce montant, 12,60 € restent au sein de l'APEL La Madone, le solde est reversé aux instances académiques et nationale de l'APEL (soit 12,40 €).

La Présidente propose d'augmenter la cotisation pour 2019-2020 d'1 euro, soit 26€.

**4. Approbation des Rapports**

**L'Assemblée générale est invitée à voter :**

- l'approbation du rapport moral, il est approuvé à l'unanimité,
- l'approbation du rapport financier, il est approuvé à l'unanimité,
- l'augmentation de la cotisation, approbation à la majorité.

**5. Renouvellement des membres du conseil**

La Présidente remercie tous ceux qui ont candidaté rejoindre le conseil d'administration.

L'Assemblée générale valide les candidatures :

- AMADOS-DJOKO Edwige
- BELLA Asmaa Maria
- BENKEDOUM Sid Ahmed
- BRIOUDE Robert-Daniel
- CENGIZ Alice
- DUBOIT Anne-Sophie
- ILIC Sophie
- JACKONO Sarah
- KEBABI Djamel
- LEMON Sheily
- LETAILLIEUR Laurence
- PIRAUX Myriam
- VIVIER Valérie

L'élection des membres du bureau aura lieu lors de la réunion du nouveau conseil.

La séance est levée à 21h30.